

[Texte]

with what is going on in the North these equities should be settled with the people.

Mr. Watson: Thank you. Mrs. Semmler, I think Mr. Marchand asked you to describe what you felt would be aboriginal claims. I do not want to put you on the spot and if you do not want to answer, that is fine, but I will ask you about certain areas and perhaps you can tell me whether or not you consider them to be aboriginal rights. If you do not want to proceed that way, just tell me and I will stop. I presume that among the aboriginal rights you have in mind would be your aboriginal fishing, hunting and trapping rights. Is that correct?

Mrs. Semmler: Yes.

Mr. Watson: You would also have in mind land rights where any settlement has ever existed. Is that correct? If you have occupied—

Mrs. Semmler: Yes.

Mr. Watson: —a piece of land or you have trapped over a piece of land, then this would be a trapping right and an occupying right if you had had a village on it or a settlement on it of some kind.

Mrs. Semmler: Yes. That is one of them, too.

• 2145

Mr. Watson: I am coming to the one that is really of particular interest to me and I think it will be of interest to all of us to find out your reaction to it. What position do you take on mineral rights under the ground, whether they be rights in ores under the ground or in oil and gas under the ground? What is your position on this?

Mrs. Semmler: Our position on that we want some kind of equity from the mineral and oil rights taken out of the Northwest Territories. Is that the answer you are looking for?

Mr. Watson: Is this the official position of COPE?

Mrs. Semmler: That is one of the official positions of COPE.

Mr. Watson: This is a starting position, you are not talking in terms of percentage; you want to negotiate on that.

Mrs. Semmler: We want to negotiate and it is up to all the people in the Northwest Territories, the people with aboriginal claims, to settle that through negotiation with the government or its representatives.

Mr. Watson: In areas of the North, for example, the Arctic Islands, where there have been no permanent settlements, at least within the last 100 or 200 years, or in the upper Arctic Islands at least, where there has been no permanent settlement in recent history, what is the posi-

[Interprétation]

croyances, et avant que ne naissent des problèmes dans le Nord, ces droits devraient être précisés auprès des Indigènes.

M. Watson: Merci. Madame Semmler, je crois que M. Marchand vous avait demandé de décrire ce qui, à votre avis, constituait les réclamations des Indigènes. Je ne désire pas vous mettre sur la scène; si vous ne désirez pas répondre à cette question, très bien. Mais, je voudrais tout de même vous poser des questions dans certains domaines et vous pourrez au moins me dire si oui ou non vous considérez qu'il s'agit de droits d'indigènes. Si vous ne voulez pas me suivre, dites-moi: je m'arrêterai immédiatement. Lorsque vous parlez de droits d'indigènes, je suppose que vous avez à l'esprit des droits au sujet de la pêche, de la chasse, les trappes, etc. Cela est-il exact?

Mme Semmler: Oui.

M. Watson: Vous avez également à l'esprit des droits territoriaux en ce qui concerne les régions encore non colonisées. Cela est-il exact? Si vous avez...

Mme Semmler: Oui.

M. Watson: ...occupé un certain territoire, où si vous avez posé des trappes sur un certain territoire, vous possédez un droit de chasse, et vous avez également un droit d'occupation si vous avez installé un village ou une colonie quelconque

Mme Semmler: Oui. C'est une des choses dont je veux parler.

M. Watson: J'en viens à la question qui m'est d'un intérêt particulier et je crois qu'elle vous intéressera aussi car j'aimerais bien connaître votre réaction à ce sujet. Quelle position prenez-vous sur les droits en ressources minérales, découvertes en-dessous de la terre, que ce soit des gisements miniers, du pétrole ou du gaz naturel? Quelle est votre position à ce sujet?

Mme Semmler: Nous sommes d'avis qu'il devrait y avoir un certain genre de justice établi au sujet des droits aux ressources minérales et au pétrole qui sont enlevés des Territoires du Nord Ouest. Est-ce là la réponse que vous attendiez?

M. Watson: Est-ce là la position officielle du COPE?

Mme Semmler: C'est là une des positions officielles de COPE.

M. Watson: C'est là une position de départ et vous ne parlez pas en termes de pourcentage; j'imagine que vous avez l'intention de négocier à ce sujet.

Mme Semmler: Nous voulons négocier et c'est au peuple des Territoires du Nord-Ouest, de tous les gens qui ont des droits territoriaux de régler ce problème au moyen de négociations avec le gouvernement ou ses représentants.

M. Watson: Dans certaines régions du Grand Nord, par exemple, dans les îles de l'Arctique où il y a eu des collectivités de pionniers qui se sont établies de façon permanente du moins au cours des 100 ou 200 dernières années ou bien dans le haut des îles de l'Arctique du